

SESSION 2010

---

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**Section : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**  
**Section : LANGUES RÉGIONALES**  
**Section : TAHITIEN**

**COMPOSITION D'HISTOIRE**

Durée : 5 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas ordinaire, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

**Sujet :**

**Pouvoirs et violence dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie  
(888-début du XII<sup>e</sup> siècle).**

**N.B.**

- L'épreuve consiste en une composition et non en un commentaire de documents.

Les documents fournis ne constituent pas une approche exhaustive du sujet. Ils ont vocation à aider les candidats dans leur réflexion et, si ces derniers l'estiment utile, à être intégrés pertinemment dans la démonstration.

**1. Un épisode de la vie d'un évêque ottonien, Ulrich d'Augsbourg (923-973)**

Découvrant ces menées, l'évêque Ulrich, dont l'inébranlable fidélité ne refusa jamais de porter aide au roi, laissa à Augsbourg une partie de ses vassaux et mit en ordre ses affaires, puis réunit tous ceux qu'il pouvait et, abandonnant son chariot, se mit à cheval pour aller au service du roi. [...] Alors que le roi revenait du pays des Bavares, l'évêque, qui aurait dû rentrer chez lui, pensa ne pas pouvoir se défendre dans la cité d'Augsbourg avec une petite troupe : Liudolf et ses partisans avaient en effet distribué les biens de l'évêché en bénéfice à des étrangers ; des vassaux armés de l'évêque, certains étaient prisonniers, d'autres avaient été tirés hors de son camp par d'iniques promesses, d'autres encore avaient été ruinés par les pillages, si bien qu'ils ne pouvaient lui porter aide comme ils le voulaient. Ceux qui étaient restés avec lui, encouragés par ses paroles, prirent la sage décision de quitter la cité d'Augsbourg et de s'occuper de la construction du château qu'on appelle *Menichingen*, où ils pourraient se défendre de leurs ennemis. Il ne resta donc qu'une nuit enfermé dans la cité d'Augsbourg et le lendemain gagna à la hâte le susdit château, place encore totalement vide de bâtiments, à l'intérieur comme à l'extérieur. Bien que l'hiver fût rude, ils attendirent là, dans des tentes et des cabanes montées en hâte, que les dépendants fussent réunis pour entourer le château d'une palissade de bois et édifier à l'intérieur, comme ils le purent, des bâtiments plus commodes.

Gerhardus, *Vita sancti Oudalrici*, éd. G. Waitz, *MGH SS* t. IV, Hanovre, 1841, p. 389, 394, 399, 410, trad. O. Guyotjeannin, *Archives de l'Occident*, I, Fayard, 1992, p. 256 et suiv.

**2. Le roi Robert contre les moines de Saint-Germain d'Auxerre (1003)**

L'année suivante, le roi Robert descendit sur la Bourgogne avec une immense armée, accompagné de Richard, comte de Rouen, avec trente mille Normands. En effet les Bourguignons s'étaient rebellés et avaient refusé de l'accueillir dans les châteaux et cités qui avaient appartenu à son oncle le duc Henri, préférant se les partager entre eux. Dès son arrivée, le roi mit le siège devant la cité d'Auxerre avec toute son armée. Mais, s'épuisant à la longue par des assauts répétés, il ne parvint pas à emporter la ville, dont on dit qu'elle ne fut jamais prise, ni par force ni par ruse. Abandonnant la ville, le roi tourna son armée et mit le siège au château du bienheureux évêque Germain, adjacent à la cité et muni de puissantes protections. En effet le lieu avait été fortifié par les troupes du comte Landri [de Nevers] ainsi que par des familiers du monastère, qui craignaient que les ennemis ne détruisent ce troupeau sacré. Entre temps, le vénérable Odilon, abbé du monastère de Cluny, se rendit auprès du roi bouillant de fureur, pour servir d'intermédiaire entre les parties : il désirait

faire rendre au roi l'honneur qui lui était dû, établir un accord entre les princes et consolider la paix dans le pays. Comprenant qu'il ne pourrait parvenir à ses fins, il exhorta le petit groupe de huit frères qui étaient restés pour garder les reliques du confesseur à ne pas abandonner leurs prières, pour que la miséricorde divine leur épargne, ainsi qu'à leur monastère, ce terrible siège.

Aux premières lueurs du sixième jour, le roi, au comble de la fureur, revêtu de sa cuirasse et de son casque, exhortait son armée, accompagné d'Hugues, l'évêque de la cité, seul des Bourguignons à avoir pris son parti. Alors qu'il s'apprêtait au combat, l'abbé Odilon courut à lui, lui demanda avec indignation ainsi qu'aux autres puissants comment ils osaient lever la main contre un si illustre évêque de Dieu, contre Germain lui-même, qui, comme on peut le voir dans les récits de sa vie, sut si bien, avec l'aide de Dieu, apaiser les conflits et résister à la sauvagerie des rois. Sans l'écouter, ils s'avancèrent, entourèrent le château comme une couronne et montèrent à l'assaut. Le combat furieux durait déjà depuis longtemps entre les deux armées quand se manifesta l'aide de Dieu aux gens de sa demeure. À l'heure du combat, une terrible nuée emplît complètement l'intérieur du château, empêchant les ennemis d'ajuster leurs traits de l'extérieur, alors que les assiégés les massacraient depuis l'intérieur. Après avoir perdu bien des hommes, surtout normands, ils abandonnèrent le château intact, se repentant trop tard d'avoir levé les armes contre un lieu si insigne.

Raoul Glaber, *Histoires*, trad. M. Arnoux, Turnhout, Brepols, 1996, p. 122.

### 3. Tarifs de compensation pour meurtres et blessures (en onces d'or)

	Mort	Blessures
Vicomtes	160	120
<i>Comtors</i> [= avoués]	80	60
Vavasseurs	40	30
<i>Milites</i>	12	6
Paysans	6	2

Pierre Bonnassie, *La Catalogne au tournant de l'an mil, Croissance et mutations d'une société*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 436.

### 4. Serment de paix de Guérin, évêque de Beauvais, 1023-1025

Je n'envahirai une église d'aucune façon. En raison de sa sauveté, je n'envahirai pas non plus les celliers qui sont dans l'enclos d'une église, sauf dans le cas où un malfaiteur aurait enfreint cette paix, ou en raison d'un homicide, ou de la prise d'un homme ou d'un cheval. Mais si pour ces motifs, j'envahis lesdits celliers, je n'en emporterai rien si ce n'est le malfaiteur ou son équipement, à mon escient.

Je n'attaquerai pas le clerc ou le moine s'ils ne portent pas les armes du monde, ni celui qui marche avec eux sans lance ni bouclier ; je ne prendrai pas leur cheval, sauf cas de flagrant délit qui m'autorise à le faire, ou à moins qu'ils n'aient refusé de réparer leur faute dans un délai de quinze jours après mon avertissement.

Je ne prendrai pas le bœuf, la vache, le porc, le mouton, l'agneau, la chèvre etc.

Trad. G. Duby, *L'an mil*, Paris, Julliard, 1967, p. 171.